

de paix jusqu'à la conclusion d'une autre entente. De nouveaux pourparlers, baptisés FCE 1A ont commencé à Vienne en novembre 1990, avec pour objectif de conclure un accord avant l'examen prévu des négociations sur les armes conventionnelles en 1992. On avance dans ces pourparlers, mais plus lentement que prévu à cause de la dissolution de l'Union soviétique et des problèmes que cela a entraîné pour le Traité. En juillet 1992, au sommet de la CSCE qui a eu lieu à Helsinki, les vingt-neuf États signataires du Traité FCE ont conclu un accord plafonnant les effectifs militaires basés à l'intérieur de la zone. Chaque État a déterminé son propre plafond, ce qui, dans certains cas, entraîne une compression des troupes actuellement déployées.

Mesures de confiance et de sécurité (MDCS)

La mise au point des MDCS a commencé en 1973, à Helsinki, lorsque les membres de la CSCE, qui étaient alors trente-cinq, ont entamé des négociations sur ce qui allait devenir en août 1975 l'Acte final d'Helsinki. L'Acte final regroupait les questions en trois catégories : les questions intéressant la sécurité en Europe, la coopération en matière d'économie, de sciences et de technologies et d'environnement, et la coopération dans les domaines humanitaires et autres. En ce qui concerne la première catégorie (questions intéressant la sécurité), les États acceptaient de donner un préavis de vingt et un jours pour toutes les manoeuvres d'envergure auxquelles participeraient 25 000 hommes ou plus. Ils convenaient, en outre, d'inviter des observateurs étrangers à assister à ces manoeuvres.

Au cours de la deuxième conférence d'examen de l'Acte final d'Helsinki, tenue à Madrid de novembre 1980 à septembre 1983, les États se sont entendus sur un mandat pour négocier d'autres MDCS. Les négociations en question se sont déroulées à Stockholm de janvier 1984 à septembre 1986, sous le nom quelque peu lourd de Conférence sur les mesures propres à accroître la confiance et la sécurité et sur le désarmement en Europe (CCSBMDE), abrégé depuis en Conférence sur le désarmement en Europe, ou CDE.

Ces négociations ont donné jour, en septembre 1986, au Document de Stockholm, qui a été signé au moment même où des changements se dessinaient en Union soviétique. L'acceptation par Moscou d'un certain nombre de dispositions, et la portée de celles-ci, ont été considérées comme un pas en avant important. Le Document de Stockholm atteste qu'un accord a été obtenu dans six domaines principaux : les déclarations, les notifications, l'observation, l'échange des calendriers annuels des manoeuvres, les restrictions, la conformité et les vérifications. (Pour plus de détails sur ces négociations et sur le Document de Stockholm, voir les éditions antérieures du *Guide*.)